

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INFORMATIONS PRATIQUES :

- **Camping Familial** : le camping Le Tatiou est un camping municipal qui propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, avec une animation adaptée. Les tarifs sont en Euros TVA incluse.
- **Attention** : il se peut qu'en avant et arrière-saison, certaines infrastructures (supérette, restaurant...) soient fermées. Nous proposons des animations pour tous en juillet/août, pour les dates de début et de fin, nous vous invitons à vous renseigner à l'accueil.
- **Taxe de séjour** : elle est votée chaque année par la communauté de communes et intégralement reversée à l'Office Intercommunal de Tourisme. Elle est applicable à partir de 18 ans. Jusqu'à présent, la taxe de séjour était recouvrée au réel. Depuis 2017, elle est devenue forfaitaire et est donc incluse dans le prix de l'hébergement ou du séjour.
- **Responsabilité civile** : tout client bénéficie pendant son séjour de la garantie de responsabilité civile du camping pour tous dommages corporels ou matériels dont nous aurions été reconnus responsables. A l'arrivée au camping, il appartient au client de présenter sa responsabilité civile en cours de validité, ainsi qu'une assurance pour le matériel de camping.
- **Animaux** : les chiens sont acceptés moyennant une redevance payable à la réservation, les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits. Ils doivent être à jour de leur vaccination, être tatoués ou pucés et le carnet de vaccination avec vaccin antirabique obligatoire, doit être présenté à l'arrivée. **Ils doivent être obligatoirement tenus en laisse en permanence** et sont interdits dans les bâtiments publics, aux abords de la piscine, dans les commerces alimentaires et aux sanitaires. **Ils ne doivent jamais être laissés seuls sur l'emplacement ni dans les hébergements.**

RESERVATION ET PAIEMENT :

La réservation peut se faire par courrier ou bien en ligne sur notre site Internet (paiement sécurisé), elle implique l'acceptation des conditions générales de vente, la signature d'un contrat de réservation et le paiement d'un acompte. Le contrat doit être au nom d'une personne majeure et présente tout au long du séjour. **Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux ne sont pas admis.** A réception de votre demande, votre dossier est traité dans les 72 heures au maximum. La réservation devient effective suite à l'encaissement de l'acompte et dès réception d'une confirmation écrite du camping, **à présenter à l'arrivée**, elle est strictement nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers. **Toute option non confirmée dans un délai de 15 jours est automatiquement annulée, sans préavis.**

Le nombre maximum de personnes par emplacement est de 6 (six), enfants en bas âge compris. La direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux clients se présentant avec un nombre de personnes supérieur à la capacité de l'emplacement ou de l'hébergement locatif. Toute occupation constatée sans formalité entraînera la facturation d'une indemnité de séjour au moins égale au nombre de visiteurs et l'expulsion immédiate.

Réservation d'un emplacement : elle comprend l'emplacement de 80 m² minimum pour la tente, la caravane ou un camping-car et un véhicule, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures du camping. **L'arrivée se fait à partir de 13 h et le départ avant 10h. Si votre installation nécessite une superficie importante** (grande caravane, grand auvent, tentes supplémentaires...) merci de le noter sur le contrat de réservation et d'indiquer la taille de votre installation pour le choix d'un emplacement adéquat.

Réservation d'un hébergement : elle comprend le mobil-home, le bungalow toilé ou la lodge toile et bois pour le nombre de personnes indiqué, l'emplacement pour un véhicule, les alèses, couvertures et oreillers sont fournis. Vous devez porter vos draps, housses de couette, taies d'oreiller et vos serviettes de toilette. **Réservation de samedi à samedi uniquement en juillet et en août**, possibilité de réserver à la nuitée à partir de 2 nuits minimum en basse saison et en moyenne saison éventuellement. Arrivées à partir de 16 h et départ avant 10 h sur rendez-vous pour l'état des lieux. Au plus tard la veille, le client doit prendre rendez-vous au bureau d'accueil pour l'inventaire de départ. Une petite tente de type igloo pourra être installée gratuitement à côté de l'hébergement (dans la mesure où l'emplacement le permet), et dans la limite du nombre de personnes autorisées sur l'emplacement (six), à préciser sur le contrat de réservation.

En prenant possession de la location, le client doit contrôler l'exactitude de l'inventaire donné par le bureau d'accueil à l'arrivée et signaler toute anomalie dans les 24 heures. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne pourra être prise en compte.

L'exploitant se réserve le droit de changer le client d'emplacement ou de location afin de faciliter la gestion des plannings des réservations, en cas de force majeure ou d'indisponibilité temporaire.

Règlement du séjour : Le prix du séjour est indiqué en euros, TVA comprise. Le coût du séjour est calculé en fonction des dates, du nombre de personnes et des éventuels suppléments (animal, véhicule supplémentaire...), il est donc nécessaire de compléter le contrat avec le plus grand soin. Dans le cas où le client réserve une location auprès d'un particulier ou d'un T.O. (Tour Opérateur), tout supplément doit être réglé auprès du camping, à l'accueil.

Les frais de réservation s'élèvent à 22 € pour des séjours de 7 nuits et plus, et 11 € pour les séjours de 2 à 6 nuits.

L'acompte représente 30 % du montant total du séjour ou 100 % pour une réservation tardive, soit moins de 30 jours avant la date d'arrivée.

Le solde du séjour est à payer 30 jours avant l'arrivée, sans relance du camping, passé ce délai nous considérerons votre réservation comme annulée et les conditions d'annulation ci-après seront appliquées.

Délai de rétractation : en vertu de l'article L.121-20-04 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposés n'est pas soumis au droit de rétractation. En conséquence, les prestations commandées sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-après.

Toute modification concernant votre réservation peut être effectuée sans frais, par courrier uniquement et sous réserve de disponibilité, au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée contractuelle. Pendant le séjour, le responsable de l'emplacement devra informer la réception de toute modification du nombre et de l'identité des personnes présentes.

Arrivées tardives ou interruption de séjour : aucun remboursement ne sera consenti et l'intégralité du séjour réservé reste dû au camping.

Seule l'assurance annulation peut vous rembourser si vous remplissez les conditions. Sans nouvelle de votre part, l'emplacement ou l'hébergement pourra être reloué dans les 24 heures. Toute demande de prolongation de séjour doit être formulée 24h au moins avant la date de départ prévue et sera satisfaite en fonction des disponibilités.

ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR : GRITCHEN AFFINITY

L'assurance **CampezCouvert** est facultative mais fortement recommandée, elle est facturée 2,9 % du montant total du séjour TTC, et s'ajoute à l'acompte. Elle doit être souscrite à la réservation et couvre les accompagnants déclarés sur le contrat de réservation, toute modification entrainera l'annulation du contrat. Voir les conditions générales d'assurance et les garanties sur www.campez-couvert.com.

Sans cette assurance, vous ne serez remboursé d'aucune des sommes versées si vous annulez ou si vous écoutez votre séjour.

En cas de sinistre : vous devez avertir le camping impérativement dans les 24 heures et vous avez 5 jours pour envoyer votre déclaration de sinistre à CampezCouvert par e-mail, par fax ou par courrier.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Le client doit impérativement informer le camping par courrier ou par email.

Plus de 30 jours avant votre date d'arrivée : le montant de votre acompte sera retenu ainsi que les frais de réservation et d'assurance.

Moins de 30 jours avant votre date d'arrivée : le montant total de votre séjour sera retenu ainsi que les frais de réservation et d'assurance.

Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui se charge du remboursement des sommes versées (hors frais de réservation et d'assurance) aux conditions fixées par Campez Couvert (assurance Gritchen).

En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, sauf cas de force majeure ou faute du client, ce dernier sera intégralement remboursé des sommes versées conformément à l'article R132-2 du code de la consommation. Cependant, cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

HEURES D'ARRIVEE ET DE DEPART :

En basse saison les jours d'arrivée et de départ sont libres, aux heures d'ouverture de l'accueil.

Les emplacements sont disponibles à partir de 13 heures et doivent être libérés avant 11 heures, en cas de départ au-delà de l'heure prévue, une journée supplémentaire sera facturée.

Les hébergements locatifs sont disponibles à partir de 16 heures et doivent être libérés avant 10 heures sur rendez-vous pour l'état des lieux de sortie, en présence du responsable de la location. En cas de départ au-delà de l'heure prévue, une journée supplémentaire sera facturée.

En juillet et en août, les locations se font uniquement de samedi à samedi. Nous prévenir en cas d'arrivée après 20 heures. **Les draps, taies d'oreiller, housses de couettes et serviettes de toilette ne sont pas fournis.**

Pendant le séjour le client est responsable de ses objets personnels (vélos ...), le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

DEPOT DE GARANTIE :

Une caution de 250 € (chèque ou carte bancaire), **non encaissable**, vous sera demandée à l'arrivée pour chaque hébergement locatif. Elle vous sera restituée au départ après l'état des lieux de sortie, déduction faite du coût du matériel manquant ou détérioré et du forfait ménage de 80 euros si la location n'est pas rendue en parfait état de propreté. La retenue de la caution n'exclue pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

INFORMATIQUE ET LIBERTE (CNIL) :

Les informations et données nécessaires à la gestion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers, elles restent confidentielles. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez, sur simple demande écrite, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

DROIT A L'IMAGE : L'exploitant se réserve la possibilité d'utiliser tout support photographique où le client pourrait apparaître en vue de ses publications. Le client accepte l'utilisation qui pourrait en être faite, notamment sur des supports de communication externe et renonce à toute rétribution ou dédommagement.

JURIDICTION : Toute réservation implique obligatoirement le respect du règlement intérieur du camping et l'acceptation des conditions générales de vente énumérées ci-dessus. En cas de litige, seuls les tribunaux des Landes sont compétents.

Cher client, le camping municipal Le Tatiou vous remercie de votre confiance et vous souhaite de passer un agréable séjour